

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

MAURICE BELLOM

Le coût de la vie en Angleterre

Journal de la société statistique de Paris, tome 49 (1908), p. 122-131

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1908__49__122_0

© Société de statistique de Paris, 1908, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

III

LE COÛT DE LA VIE EN ANGLETERRE

Le département du travail du *Board of Trade* vient de publier les premiers résultats d'une vaste enquête qu'il a entreprise sur le *Coût de la vie des classes ouvrières* (*Cost of living of the working classes — Report of an inquiry by the Board of Trade into working class rents, housing and retail prices, together with the standard rates of wages prevailing in certain occupations in the principal industrial towns of the United Kingdom*) [1].

L'objet de cette enquête est double. Elle doit :

1° Compléter les enquêtes publiées en 1903 sur la consommation de nourriture (*Consumption of food*) et en 1904 sur le coût de la vie (*Cost of living*) dans les classes ouvrières des districts urbains du Royaume-Uni : ces deux enquêtes étaient le résultat de l'examen d'un grand nombre de budgets de familles, mais on n'avait pu recueillir que des données incomplètes, en particulier quant aux loyers et aux prix des denrées d'alimentation.

(1) Un grand volume, 1908, liii-616 pages avec cartes. Prix : 6 shillings.

2° Permettre de comparer le coût de la vie, d'une part, d'un district à l'autre du Royaume-Uni, et d'autre part, de l'Angleterre aux pays étrangers : le département du travail a, dans ce but, entrepris une enquête similaire en Allemagne et en France : le volume relatif à l'Allemagne sera publié dans un avenir prochain ; l'enquête qui porte sur la France est également en bonne voie d'exécution.

L'objet du présent article est d'analyser la partie du travail relative à l'Angleterre : je me propose ultérieurement d'analyser, dès leur publication, les résultats de l'enquête effectuée en Allemagne et de l'enquête portant sur la France.

I

L'enquête anglaise vise les points suivants :

1° Les loyers et les prix des denrées d'alimentation et de chauffage ;

2° Les salaires dans 77 villes d'Angleterre, 11 d'Écosse, 6 d'Irlande, soit au total 94 villes.

Les dates auxquelles elle se rapporte sont comprises dans le mois d'octobre 1905.

§ 1 — LOYERS

La comparaison des loyers suppose la détermination préalable du type de logement. On a donc distingué, dans chaque ville, la proportion de la population qui occupe des logements de types différents, ceux-ci étant définis par le nombre des pièces, une, deux, trois, quatre, cinq et au-dessus ; de plus, pour les logements de quatre pièces au plus, on a spécifié la proportion de la population qui occupe des logements surpeuplés, c'est-à-dire comprenant plus de deux personnes par pièce. Le chiffre de la population pris pour base a été celui du recensement de 1901. On a obtenu ainsi un tableau qui se présente comme suit, mais dont je ne reproduis qu'un extrait :

Tableau donnant la proportion, en pour cent du total, de la population occupant dans les villes mentionnées ci-après :

- a) des logements d'un nombre de pièces égal à 1, 2, 3, 4, 5 et au-dessus
b) des logements surpeuplés de 4 pièces au plus.

VILLES	POPULATION TOTALE en 1901	PROPORTION DE LA POPULATION OCCUPANT DES LOGEMENTS D'UN NOMBRE DE PIÈCES ÉGAL A					PROPORTION de la POPULATION occupant des logements surpeuplés de 4 pièces au plus
		1	2	3	4	5 et au-dessus	
Birkenhead	110 915	1,2	4,1	4,8	18,2	71,7	5,02
Gateshead	109 888	5,2	26,3	26,1	23,4	19,0	34,51
Halifax	104 936	2,2	18,3	17,3	17,6	44,6	14,49
Huddersfield	95 047	2,1	12,9	26,5	20,9	37,6	12,86
Ipswich	66 630	0,3	1,8	1,8	9,5	86,6	1,14
Londres	4 536 541	6,7	15,5	16,6	15,2	46,0	16,01
Southampton	104 824	1,3	4,5	4,1	9,2	80,9	2,11
Angleterre et Pays de Galles	32 527 843	1,6	6,6	9,8	21,9	60,1	»
Ecosse	»	»	»	»	»	»	»
Irlande	»	»	»	»	»	»	»

On a ensuite, pour chaque classe de logements, relevé les limites du loyer moyen hebdomadaire d'après les taux les plus fréquemment constatés.

On a ainsi obtenu un tableau dont je présente ci-dessous un extrait.

Loyers hebdomadaires

VILLES	LIMITES DU LOYER HEBDOMADAIRE POUR UN LOGEMENT D'UN NOMBRE DE PIÈCES ÉGAL A									
	2		3		4		5		6	
	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.
Birkenhead	»	»	4 6	à 6 0	6 0	à 7 0	6 6	à 8 6	»	»
Gateshead	3 6	à 4 9	4 6	à 5 9	5 0	à 6 0	»	»	»	»
Halifax	2 3	à 3 0	3 0	à 3 9	4 0	à 5 9	5 0	à 6 6	6 0	à 8 6
Huddersfield	3 0	à 3 9	4 6	à 5 6	5 0	à 5 9	7 0	à 9 0	»	»
Ipswich	»	»	3 0	à 6 0	3 6	à 4 6	4 6	à 5 0	5 6	à 6 6
Londres	4 6	à 7 6	6 0	à 9 0	7 6	à 10 6	9 0	à 13 0	10 6	à 15 6
Southampton	»	»	»	»	5 0	à 7 0	6 0	à 8 0	7 6	à 9 6

Ces résultats de détail ont été groupés dans le tableau suivant qui indique le loyer moyen correspondant à chaque type en spécifiant le nombre des villes qui s'en écartent par excès ou par défaut.

Nombre de pièces par logement	Nombre de villes correspondantes	Limites-types du loyer moyen hebdomadaire		Nombre de villes où le loyer moyen est		
		—		compris entre les limites-types	au-dessous de la limite inférieure	au-dessus de la limite supérieure
		s. d.	s. d.	—	—	—
2	19	3 0	à 3 6	12	4	5
3	44	3 9	à 4 6	25	8	11
4	73	4 6	à 5 6	45	15	13
5	68	5 6	à 6 6	43	12	13
6	30	6 6	à 7 9	17	6	7

Ces chiffres montrent :

1° Tout d'abord la prédominance des logements de 4 ou 5 pièces ; les enquêteurs ont trouvé des logements à 4 pièces dans presque toutes les villes ; ils ont même été frappés de la fréquence relative des logements à 6 pièces.

2° Puis l'uniformité des loyers : le nombre des villes où le loyer moyen tombe entre les limites-types est fort élevé, et l'écart qui sépare les limites est très faible.

Il est également intéressant de comparer les loyers de Londres et ceux des villes de province. Cette comparaison résulte des chiffres ci-dessous :

	Limites du loyer hebdomadaire pour des logements d'un nombre de pièces égal à									
	2		3		4		5		6	
	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.
Londres	4 6	à 7 6	6 0	à 9 0	7 6	à 10 6	9 0	à 13 0	10 6	à 15 6
Villes de province	3 0	à 3 6	3 9	à 4 6	4 6	à 5 6	5 6	à 6 6	6 6	à 7 9

Ainsi on voit que les logements à 2 pièces se louent en moyenne :

6^s 0^d à Londres 3^s 3^d en province

et que les logements à 3, 4, 5 et 6 pièces se louent en moyenne respectivement :

7 ^s 6 ^d	9 ^s 0 ^d	11 ^s 0 ^d	13 ^s 0 ^d	à Londres
4 ^s 1/2	5 ^s 0 ^d	6 ^s 0 ^d	7 ^s 1/2	en province

Les loyers sont donc à Londres notablement plus élevés qu'en province ; la variation est de près du double.

Toutefois le criterium adopté n'est pas suffisant. En effet, ce criterium a été placé dans le loyer moyen payé pour des logements de même type. Or, il ne permet point de comparer entre elles les diverses villes. Ainsi, le logement à 4 pièces étant le plus fréquent, il ne suffit pas de rapprocher le loyer afférent à ce type dans les villes en question pour déterminer la valeur du loyer dans chacune de ces villes. Des circonstances particulières, notamment l'extension de la ville, la création d'habitations de types nouveaux, peuvent faire varier le taux du loyer d'un type déterminé par rapport à ceux des loyers des autres types dans la même ville. Dès lors, le taux du loyer du type considéré ne peut servir de caractéristique de la ville en question. Les deux villes d'Halifax et d'Huddersfield fournissent la preuve de cette allégation : en effet, pour les logements de 2, 3 ou 5 pièces, le taux le moins élevé est à Halifax, et l'inverse se présente pour les logements à 4 pièces.

Les éléments d'incertitude disparaissent si l'on compare, pour chaque ville, le loyer hebdomadaire moyen afférent au type de logement le plus fréquent dans cette ville, avec le loyer moyen du même type dans la ville de Londres. A Birkenhead où les logements les plus nombreux appartiennent aux types de 3, 4 ou 5 pièces, on exprime le loyer de chacun de ces types en pour-cent des loyers des types correspondants à Londres, et on calcule la moyenne de ces trois taux de pourcentage : cette moyenne est dénommée *index-number* du loyer moyen. L'*index-number* d'une ville exprime donc le taux du loyer moyen de cette ville rapporté à celui de Londres.

On a dressé de la sorte un tableau qui donne les index-numbers dans l'ordre de décroissance, et que je reproduis ci-dessous par extrait :

Villes	Index- numbers	Villes	Index- numbers
Londres	100
Croydon	81	Halifax.	55
Plymouth et Devonport	81
.
Birkenhead	70
Jarrow.	68
.
Gateshead	66	Ipswich	44
.
Southampton	65
Huddersfield	64	Macclesfield.	32

La signification de l'index-number d'une ville, telle qu'elle résulte de sa définition, montre qu'il sert de terme de comparaison entre la ville considérée et Londres,

mais le rapprochement des index-numbers de deux villes n'autorise pas des conclusions relatives aux prix respectifs des loyers de ces deux villes. Ainsi l'index-number d'Ipswich étant 44 et celui de Gateshead étant 66, on n'est pas fondé à dire que dans la seconde ville le loyer est en moyenne pour les ouvriers une fois et demie plus élevé que dans la seconde. Pour qu'il en fût ainsi, il faudrait que les logements fussent également répartis selon les types admis, dans les deux villes considérées.

D'autre part, dans la série des index-numbers, celui de Londres a été pris égal à 100 ; pour aucune ville, l'index-number n'a dépassé 100 ; il ne dépasse même jamais 81 et se maintient d'ordinaire entre 50 et 60.

La confirmation de l'uniformité des index-numbers a été donnée par la réunion géographique des villes en sept groupes.

— Groupe géographique —	— Nombre de villes —	— Index-numbers de loyer moyen —
Londres	»	100
Comtés du Nord et Cleveland	9	62
Yorkshire (sauf Cleveland)	10	56
Lancashire et Cheshire	17	54
Midland	15	51
Comtés de l'Est	7	50
Comtés du Sud	10	61
Pays de Galles et Monmouth	4	60

La même constatation est donnée par le groupement des villes basé sur l'effectif de la population.

— Population —	— Nombre de villes —	— Index-numbers de loyer moyen —
Au-dessus de 250 000 habitants	8	64
De 150 000 à 250 000	8	60
De 100 000 à 150 000	11	59
De 50 000 à 100 000	24	54
Au-dessous de 50 000	22	53

En répartissant les villes en deux groupes selon que l'effectif de leur population est ou non supérieur à 100 000 habitants, on trouve que les index-numbers sont 61 pour le premier groupe et 53 pour le second.

En résumé, l'effectif de la population ne semble pas avoir une relation avec le taux moyen du loyer.

L'enquête a recherché s'il existait une relation entre ce taux et le surpeuplement : ce dernier, défini comme il a été dit ci-dessus, est exprimé par un coefficient qui indique la proportion de la population occupant des logements surpeuplés ; je le dénommerai : « coefficient de surpeuplement » : lorsque le coefficient est a , on est certain que $a\%$ de la population habite dans des logements de 4 pièces au plus qui comprennent plus de deux personnes par pièce. Cela posé, on a rangé les villes par ordre d'index-numbers décroissants, et l'on a découpé cette liste en cinq tranches ou groupes selon que l'index-number était compris entre 100 et 62, 61 et 58, 57 et 54, 53 et 50, 41 et 32, puis l'on a calculé, d'une part, la moyenne arithmétique

des index-numbers et, d'autre part, celle des coefficients de surpeuplement de chaque ville. Ce calcul a donné les chiffres suivants :

Groupes	Nombre des villes comprises dans chaque groupe	Moyenne arithmétique des	
		index-numbers de loyer moyen	coefficients de surpeuplement
1	14	71	13,8
2	14	59	10,5
3	13	56	7,0
4	16	52	6,0
5	16	46	2,6

Un examen sommaire de ces chiffres pourrait donner à penser que l'on doit en dégager cette loi générale que le loyer est d'autant plus considérable que les logements sont plus surpeuplés. Un examen plus attentif dément ces présomptions. Il suffit, pour s'en convaincre, d'étudier non plus les moyennes, mais les chiffres élémentaires relatifs à chaque ville.

Considérons, par exemple, le premier groupe. On y relève les chiffres suivants :

Villes	Index-numbers de loyer moyen	Coefficients de surpeuplement
Londres	100	16,01
Croydon	81	2,74
Devonport et Plymouth	81	19,54
Newcastle-sur-Tyne	76	30,47
Birkenhead	70	5,02
Jarrow	68	36,58
Swansea	68	5,57
Gateshead	66	34,54
Liverpool et Bootle	65	7,79
Southampton	65	2,11
Huddersfield	64	12,88
Barrow-in-Furness	63	10,12
Newport (Mon.)	63	2,89
Manchester et Salford	62	6,64

Ainsi le coefficient de surpeuplement varie de 2,11 à Southampton, à 34,54 à Gateshead et 36,58 à Jarrow, bien que l'index-number ne diffère entre ces villes que de quelques unités. Cette divergence d'allure entre le coefficient de surpeuplement et l'index-number de loyer s'explique par la différence, dans chacune de ces villes, de la proportion de la population ouvrière par rapport à l'ensemble de la population.

§ 2. — PRIX DE DÉTAIL DE L'ALIMENTATION ET DU CHAUFFAGE

Les prix indiqués par l'enquête sont, non pas les prix minimum auxquels les denrées peuvent être obtenues, mais les prix usuels ; dans une liste de prix la limite inférieure peut ne pas être le prix minimum de la localité ; la liste représente les divers prix relatifs aux qualités variées d'un même objet. Donc, d'une ville à l'autre, les variations de prix ne sont pas dues uniquement à la différence du coût d'articles

similaires : elles sont dues également à la différence de la demande des diverses qualités d'un même objet.

Les renseignements mis en œuvre ont été fournis par les budgets de familles que le *Board of trade* avait colligés en 1904 (voir *Memorandum on the consumption and cost of food in workmen's families*) et par les réponses à des formulaires qui avaient été adressés à des membres d'organisations ouvrières, à des sociétés coopératives et à des individus. On élimina les budgets qui n'offraient pas, en particulier pour insuffisance de renseignements, toutes les garanties désirables, et on en conserva 1 944.

On obtint ainsi les chiffres suivants :

Limites du revenu hebdomadaire de la famille	Nombre des familles observées	Revenu moyen hebdomadaire de la famille		Nombre moyen d'enfants vivant dans la famille	Dépenses totales de nourriture par semaine pour la famille	
		s.	d.		s.	d.
Au-dessous de 25 shillings	261	21	4 1/2	3,1	14	4 3/4
De 25 à 30 shillings	289	26	11 3/4	3,3	17	10 1/4
De 30 à 35 shillings	416	31	11 1/4	3,2	20	9 1/4
De 35 à 40 shillings	382	36	6 1/4	3,4	22	3 1/2
De 40 shillings et au-dessus	596	52	0 1/2	4,4	29	8
Ensemble	1 944	36	10	3,6	22	6

Denrées	Ensemble des familles	
	Quantités consommées par semaine par la famille	Dépenses de nourriture par semaine pour la famille
	— Livres anglaises (1)	— s. d.
Pain et farine	32,4	3 7
Viande	6,50	4 5 1/2
—	"	0 11 3/4
Lard	1,38	0 11 1/2
Oeufs	"	1 0
Lait frais	} Pintes (2)	{ 1 3 1/4
Fromage	} Livres anglaises (1)	{ 0 6 1/2
Beurre	1,96	2 1 1/2
Pommes de terre	16,92	0 11
Légumes et fruits	"	0 11
Groseilles et raisins	0,70	0 2 3/4
Riz, tapioca et farine d'avoine	2,95	0 6
Thé	0,60	1 1 1/2
Café et chocolat	0,22	0 3 3/4
Sucre	5,31	0 11 3/4
Confitures, marmelades et sirops	"	0 6 1/2
Conserves au vinaigre et condiments	"	0 3 1/4
Divers	"	1 9 1/2
		22 6

(1) La livre anglaise vaut : kilo 0,453 592 6.

(2) La pinte anglaise vaut : litre 0,5679.

Les chiffres ci-dessus montrent :

1° Que l'augmentation du revenu ne doit pas être exclusivement attribuée au salaire du chef de famille; elle peut provenir du salaire rapporté par les autres membres de la famille : les 596 familles dont le revenu est le plus élevé comprennent des adultes en nombre plus grand que la moyenne, ainsi qu'il résulte de la plus grande consommation de nourriture;

2° Que la proportion des dépenses de nourriture diminue lorsque le revenu augmente : elle est de 66 % environ lorsque le revenu est inférieur à 25 shillings par semaine, et de 57 % lorsqu'il est égal ou supérieur à 40.

D'ailleurs, pour connaître l'importance relative que le coût de chaque article a dans les dépenses normales de la famille ouvrière, on a affecté chacun d'eux d'un coefficient ou « poids » : ce « poids » a été donné par la quantité de chaque article qui était consommée en moyenne par semaine dans une famille ouvrière. On a ensuite exprimé le total des dépenses en pour-cent des résultats qu'aurait fournis l'application des prix à Londres. On a pu attribuer ainsi à chaque ville un *index-number* de prix qui est 100 pour Londres et dont le minimum (88) est atteint par Wigan et le maximum (106) par Douvres.

Si l'on adopte la classification susvisée en sept groupes géographiques, on trouve les résultats suivants :

Groupe géographique	Nombre de villes	Index-numbers moyens			
		Toutes denrées	Épicerie	Charbon	Viande
Londres	»	100	100	100	100
Comtés du Nord et Cleveland . .	9	97	102	71	99
Yorkshire (sauf Cleveland) . . .	10	94	97	71	99
Lancashire et Cheshire	17	92	95	70	96
Midland	15	98	96	73	95
Comtés de l'Est	7	98	99	81	102
Comtés du Sud	10	102	103	102	97
Pays de Galles et Monmouth . . .	4	96	98	90	94

§ 3. — RELATIONS ENTRE LES RECETTES ET LES DÉPENSES DE L'OUVRIER

Pour établir la relation entre les recettes et les dépenses de l'ouvrier, l'enquête a, d'une part, combiné les dépenses de loyer et les dépenses d'alimentation et de chauffage, et, d'autre part, présenté en regard les salaires obtenus.

Toutefois, il n'était point possible d'ajouter les index-numbers de loyers aux index-numbers de prix; en effet, les dépenses d'alimentation et de chauffage sont notablement supérieures aux dépenses de loyer; on a donc affecté les index-numbers de prix du coefficient 4 et les index-numbers de loyer du coefficient 1.

Pour les salaires, on a pris comme index-numbers les moyennes correspondant aux salaires des ouvriers « qualifiés » dans les industries du bâtiment, du génie civil et de l'imprimerie.

Les résultats de ces calculs sont donnés par le tableau suivant (voir page 130).

D'après les chiffres de ce tableau on constate qu'il n'existe aucune relation entre les variations locales du loyer et des prix et celles des salaires, tandis que dans chaque groupe géographique les salaires diffèrent notablement d'une industrie à l'autre.

Index-numbers

Groupe géographique	Nombre de villes	Loyers et prix des denrées			Salaires (ouvriers qualifiés)		
		Loyers	Prix	Combinaison du loyer et des prix	Bâtiment	Génie civil	Imprimerie
<i>Angleterre et Pays de Galles :</i>							
Londres	»	100	100	100	100	100	100
Comtés du Nord et Cleveland . . .	9	62	97	90	88	89	82
Yorkshire (sauf Cleveland)	10	56	94	87	84	85	82
Lancashire et Cheshire	17	54	92	84	89	88	85
Midland	15	51	93	85	90	86	80
Comtés de l'Est	7	50	98	88	84	74	71
Comtés du Sud	10	61	102	93	85	85	71
Pays de Galles et Monmouth	4	60	96	89	87	92	78
<i>Écosse</i>	10	69	102	95	86	83	80
<i>Irlande</i>	6	50	97	87	79	90	82

Enfin, pour déterminer la puissance d'achat du salaire, on a calculé la moyenne des trois index-numbers de salaires relatifs aux trois industries considérées et on a divisé cette moyenne par l'index-number moyen relatif à la combinaison du loyer et des prix. On a ainsi obtenu les chiffres suivants :

Index-numbers

Groupe géographique	Nombre de villes	Combinaisons du loyer et des prix	Salaires nominaux (ouvriers qualifiés)	Salaires réels
<i>Angleterre et Pays de Galles :</i>				
Londres	»	100	100	100
Comtés du Nord et Cleveland	9	90	86	96
Yorkshire (sauf Cleveland)	10	87	84	97
Lancashire et Cheshire	17	84	87	104
Midland	15	85	85	100
Comtés de l'Est	7	88	76	86
Comtés du Sud	10	93	80	86
Pays de Galles et Monmouth	4	89	86	97
<i>Écosse</i>	10	95	83	87
<i>Irlande</i>	6	87	84	97

§ 4. — VARIATION DES LOYERS, DES PRIX ET DES SALAIRES POSTÉRIEUREMENT A L'EXÉCUTION DE L'ENQUÊTE

Depuis l'exécution de l'enquête, les éléments qui y étaient visés pouvaient avoir subi des modifications : en effet, ils étaient relatifs au mois d'octobre 1905 et l'enquête s'achevait en octobre 1907 ; le document qui la publie est signé de décembre 1907 et daté de 1908.

Aussi le rédacteur du document a-t-il voulu donner une comparaison entre la situation d'octobre 1905 et celle d'octobre 1907.

1° *Loyers*. — Il a estimé que les loyers n'avaient pas subi de modifications dans cette période de deux ans ; pour qu'une variation se fût produite dans un délai aussi court, il aurait fallu que des circonstances exceptionnelles, telles qu'une migration importante de la population, fussent intervenues, et ce cas ne s'était point présenté.

2° *Prix de détail des denrées.* — Les prix des denrées autres que le charbon avaient subi une élévation générale de 1 %; celui du charbon s'était élevé de 13 %. Le lait n'avait point varié; le mouton était également resté stationnaire; le porc avait haussé de 2 %; le bœuf, de 3 %; la viande, tant anglaise qu'étrangère ou coloniale, de 2 %; le lard, les pommes de terre, les œufs, le beurre et le fromage avaient légèrement haussé; par contre le thé et le sucre avaient baissé; il en était de même du pain dont le prix avait décru de 4 %.

3° *Salaires.* — Les salaires avaient légèrement haussé en général. Dans le bâtiment, si l'on constatait une faible baisse pour les ouvriers qualifiés chez les maçons, les plâtriers et les peintres, on relevait du moins une légère hausse chez les briqueteurs, les charpentiers et les plombiers pour les ouvriers qualifiés; les salaires des ouvriers ordinaires n'avaient point varié. Dans le génie civil, les salaires des ouvriers ordinaires s'étaient très faiblement élevés; ceux des ouvriers qualifiés avaient crû de 1,5 %. Dans l'imprimerie, les compositeurs-typographes avaient bénéficié d'une hausse de 1 %.

Le document qui précède présente un intérêt actuel par la nature des méthodes employées et par le mode de présentation des résultats; cet intérêt s'accroîtra par la publication, déjà annoncée, des documents similaires relatifs à l'Allemagne et à la France.

Maurice BELLOM.